

Éditorial E. Macron : Une monstrueuse accusation à mettre au ban de l'Histoire !

L'infamie d'Emmanuel Macron, qui s'est permis de qualifier de « *crime contre l'humanité* » la colonisation de l'Algérie, a provoqué l'indignation légitime de l'ensemble des membres de notre communauté et de celle de nos compatriotes de métropole, parmi lesquels beaucoup d'anciens combattants, qui n'acceptent pas que l'honneur de la France soit ainsi bafoué, surtout depuis un pays étranger.

Ce jugement calomnieux porté sur notre pays le 12 février 2017, auquel ce candidat à l'élection présidentielle s'est livré devant un journaliste de la presse algérienne, alors qu'il s'était rendu en Algérie animé d'arrière pensées électoralistes pour y rencontrer des membres du gouvernement de ce pays plus ou moins connus de lui, restera à jamais gravé dans nos esprits et nos cœurs comme une injure insupportable faite à nos morts et à la mémoire de notre passé. Car c'est une infamie que de qualifier 132 ans de présence française en Algérie de crime contre l'humanité et de barbarie, en s'humiliant, comme il l'a fait, à accuser la France devant des responsables politiques qui se refusent toujours à admettre leur propre responsabilité pour les crimes perpétrés contre les nôtres tout au long de la période où l'Algérie a été française et qui n'ont jamais témoigné d'aucune volonté sincère de réconciliation.

Le propos lourdement coupable de Macron, réprouvé par des intellectuels aussi éminents que Jean d'Ormesson ou Alain Finkielkraut, procède évidemment de l'habillage trompeur de la vérité historique par des auteurs d'un anticolonialisme forcené, au premier rang desquels on trouve les Le Cour Grandmaison et Manceron, eux-mêmes inspirés des travaux d'Ageron, qui lui s'est piteusement

sauvé d'Alger, où il enseignait, pendant la Bataille menée par le général Massu contre le terrorisme aveugle des poseuses de bombes du FLN.

Pour ces falsificateurs, dont Macron après d'autres reprend les abominations, l'œuvre coloniale de la France n'est rien moins qu'un génocide perpétré en Algérie sur toute la période coloniale et dont le nazisme ne serait qu'un avatar dilaté, quand on se réfère aux dires de son président Abdelaziz Bouteflika, exprimés à Sétif le 6 mai 2005, pour qui : « *...des fours de la honte installés par l'occupant dans la région de Guelma étaient identiques aux fours crématoires des nazis... l'occupation a adopté la voie de l'extermination et du génocide qui s'est inlassablement répété durant son règne funeste* »¹.

Et pour ces auteurs, plagés par notre accusateur avec l'avidité d'un conquérant faisant feu de tout bois, la France a mené par les armes un pillage en Algérie comme dans ses autres colonies, la colonisation ayant été une entreprise barbare de déshumanisation !

C'est ainsi que dans la conclusion de « *Marianne et les colonies* », ouvrage exécrable consacré à l'histoire coloniale de la France, Manceron n'hésite pas à vitupérer : « *Il faut condamner la colonisation solennellement en portant sur elle un jugement historique et politique la désignant comme un crime, un crime contre l'humanité, la civilisation et les droits de l'homme* »².

La France subit ainsi continuellement de la part des responsables algériens et de ses contempteurs des accusations qui trouvent un mauvais fondement dans les affirmations sans preuves des chevaliers blancs de la contrition ne reposant, dans la plupart des cas, que sur des faits déformés, quand il ne s'agit pas d'occultations ou d'erreurs.

Dans leur exécration du régime colonial, ces accusateurs ignorent l'immensité de ses réalisations et l'incomparable déve-

loppement économique dont l'Algérie a bénéficié. Au contraire, ils dénoncent les razzias, les « enfumades », les exécutions de prisonniers de guerre et de civils, comme les méthodes adoptées par l'armée française du temps de la conquête et prétendent même à tort que, du fait du silence et de la dissimulation, l'opinion publique française n'en avait aucune connaissance ; de plus, ils exonèrent les tribus algériennes de toute responsabilité dans la férocité des combats, alors que d'autres auteurs plus soucieux d'objectivité, comme Péliissier de Raynaud ou Carrey, rapportent que les Algériens « *ne font jamais de prisonniers, égorgent tout ce qui tombe sous leurs mains* », que les Kabyles « *achèvent tout blessé pour emporter sa dépouille comme un trophée de victoire* » et que les razzias, empruntées aux Espagnols et aux Turcs et dont Abd-el-Kader faisait un usage fréquent, n'ont, quand c'est l'armée française qui s'y livre, rien à voir avec les pillages des tribus arabes³.

S'agissant des « enfumades » qui ont été dénoncées par Le Cour Grandmaison comme des « *massacres administratifs* » témoignant « *du triomphe de conception où la vie d'autrui est désormais sans valeur... puisque cet autrui bestialisé et fait renard subit un traitement adéquat à sa condition de bête sauvage et nuisible* »⁴, celles-ci concernent en particulier l'« enfumade » à laquelle l'armée de la conquête s'est livrée en 1845 à la suite du repli dans les grottes du Dahra de tribus d'insurgés qui avaient été poursuivies après s'être révoltées sous la conduite de Bou Mazza (madhi inspiré par Allah pour chasser les chrétiens) et qui ont refusé de se rendre au commandant Péliissier, malgré ses tentatives réitérées pour obtenir leur reddition et éviter de les y contraindre par le feu. Ayant fait 500 morts, cette opération, rapportée au ministère de la Guerre, souleva une vague d'indignation dont la presse nationale se fit largement l'écho.

Une autre « enfumade » avait eu lieu quelque temps auparavant, provoquée par l'assassinat de colons et de caïds nommés par l'autorité française, perpétré par les tribus sbéahs ; celles-ci, poursuivies par les soldats de Canrobert, se réfugièrent dans les grottes d'une falaise d'où fut abattu le capitaine Jouvencourt venu parlementer avec leur chef pour leur laisser la vie sauve sur reddition.

Ainsi, les « enfumades » que l'on compte, pratiquées à l'encontre d'insurgés retranchés, ne peuvent être regardées comme une technique ordinaire de la conquête du pays alors qu'elles n'ont résulté, chaque fois que les officiers français y ont eu recours, que du refus d'offres de reddition en échange de l'aman, proposé en vain.

Quant à la torture sans laquelle il n'y aurait prétendument pas eu de colonisation, elle ne fut jamais pratiquée par les officiers des Bureaux arabes quand en France même, elle n'était alors bannie que dans les textes et restait en usage dans les prisons et les bagnes.

Dénoncée comme une pratique systématique de l'armée française dès 1955, cette accusation, aveuglement portée par d'autres auteurs de parti pris⁵, ne saurait viser tous les officiers qui ont lutté contre le terrorisme du FLN, y compris ceux d'unités parachutistes. On doit à la vérité de dire que sa pratique systématisée a d'ailleurs été formellement démentie par J-Ch Jauffret⁶.

Mais plus encore que ces manipulations historiques, c'est l'utilisation que les Algériens en ont fait pour mettre la France en accusation devant la communauté internationale qui explique l'écart coupable auquel Macron s'est livré, consciemment ou non.

En effet, s'appuyant sur un nombre de victimes de la répression de l'insurrection de mai 1945 à Sétif et Guelma excessivement grossi (6.000 à 8.000 morts et non 45.000) l'ancienne colonie a présenté une plainte contre la France devant l'ONU « pour crime imprescriptible contre l'humanité et demande d'un nouveau procès de Nuremberg »⁷.

De ces événements tragiques où, de leur côté, 350 Européens sont tombés sous les coups des insurgés, victimes auxquelles

il faut ajouter les Algériens fidèles à la France et adversaires des insurgés. L'un d'entre nous, Roger Vétillard⁸, donne un récit complet précisant qu'il n'y a pas eu de répression militaire là où il n'y a pas eu de massacre d'Européens et que l'armée n'est pas intervenue dans les villages qui n'ont pas été occupés par des insurgés. Et l'on vient dénoncer une extermination !

En ces temps difficiles où notre pays est régulièrement frappé par la barbarie aveugle d'un islamisme radical et guerrier, où périodiquement des incidents graves secouent nos villes, provoqués par cette haine tenace de notre société que déversent impunément dans les réseaux sociaux des rappeurs et agitateurs racistes, tels Mehdi Mekla, et alors que la campagne de l'élection présidentielle se développe sur fond de scandale, l'anathème délirant de Macron tombe à grand fracas dans la vie publique. C'est d'autant plus regrettable que l'avenir de la nation va bientôt se jouer.

Quelle déclaration déplorable et mal venue au point qu'elle ne peut qu'entretenir dans l'électorat ciblé la fracture sociale dont la France souffre trop !

Il faut dire aussi que cette déclaration s'inscrit dans la ligne de la pensée et du langage officiels tenus par les hauts représentants de la République, à commencer par celui qui l'incarne encore pour peu de temps, selon laquelle la France doit faire acte de repentance totale pour expier la période coloniale de son histoire et réduire les déchirements de la société française.

Or, comme Daniel Lefeuvre le déclare justement en conclusion de son livre précité, cet acte de repentance qui relève « du charlatanisme ou de l'aveuglement... conduit à ignorer les causes véritables du mal et empêche de lui apporter les remèdes nécessaires. Le risque est grand, alors, de voir une partie des Français, bien persuadés qu'ils seront à jamais les indigènes d'une République irrémédiablement marquée du sceau de l'infamie coloniale, vouloir faire table rase et jeter, en même temps, nos institutions et le principe sur lequel elles reposent : l'égalité en droit des individus ». Devant le légitime tollé provoqué en

France par le débordement d'Alger, dû autant à la lâcheté qu'à l'illettrisme de son auteur sur le sujet colonial, celui-ci, tout penaud, a tenté à Toulon, où notre communauté lui a réservé l'accueil qu'il méritait, de se racheter par un « *Je vous ai compris !* », parole assassine d'un autre parjure devant l'Histoire, ajoutant même à notre adresse, au comble de la duplicité et de la confusion des ordres du cœur et de l'esprit nuisible aux politiques : « *Je vous aime !* »

Comment peut-on se comporter de manière aussi inconséquente et indigne du responsable politique qu'on doit être quand on brigue le mandat électoral suprême ?

Dans une réplique adressée en pleine guerre d'Algérie à Raymond Aron, Jacques Soustelle, s'élevant contre le défaitisme de celui-ci, rappelait qu'au XV^e siècle, les Mongols, ayant conquis la Mésopotamie de l'époque, érigèrent un monument de triomphe avec les crânes des habitants de Bagdad qui ne s'étaient pas défendus, notamment des notables de cette cité qui avaient pris parti pour l'assiégeant et le lui avait fait savoir.

Les crânes des historiens anticolonialistes, sur lesquels Macron s'appuie avec légèreté pour dénoncer un crime contre l'humanité, condamnant ainsi son propre pays, sont promis au monument de triomphe symbolique des Algériens que les nombreux Mongols de l'anti-France ont fini par ériger dans la mémoire du peuple français.

Ces historiens dévoyés feraient bien mieux de s'inspirer des vérités que le Bachaga Boualam, fidèle d'entre les fidèles à la France, a révélées dans « Mon pays la France » cri bouleversant qui les confondrait dans leur négationnisme.

Nice, le 6 mars 2017

L'Écho de l'Oranie

¹ Daniel Lefeuvre, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Flammarion, p.11

² G. Manceron, *Marianne et les colonies*, p.9

³ Péliissier de Reynaud, *Annales algériennes*, t.I, p.304 - E. Carrey, *Récits de Kabylie*, p.128

⁴ O. Le Cour Grandmaison, *Coloniser. Exterminer*, p.14

⁵ N. Bancel, P. Blanchard, F. Vergès, *La République coloniale*, Albin Michel, 2003, p.15

⁶ J-Ch Jauffret, *Ces officiers qui disent non à la torture, Algérie 1954-1962*, Autrement, 2005

⁷ Ch.R. Ageron, *Mai 1945 en Algérie*, Enjeu de mémoire et histoire, n°39-40, juil-déc 1995

⁸ Roger Vétillard, *Sétif, Guelma mai 1945, Massacres en Algérie*, Éditions de Paris, 2011